

# BON DE COMMANDE - PERMIS DE PÊCHE 2023

Cadre réservé  
à l'association

Afin de commander votre carte de pêche, il vous suffit d'imprimer ce bon de commande puis de le renvoyer, dûment renseigné, avec votre chèque de paiement ainsi que toutes les photocopies et documents demandés, à:

M. HIRSCH Roger Trésorier de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique "La Sarrebourgeoise"  
4, rue de Sarrebourg - 57400 LANGATTE

## COORDONNEES DU PÊCHEUR (Renseignements obligatoires)

MONSIEUR  MADAME (cochez la case correspondante)

ADRESSE : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_

N° CARTE D'IDENTITE HALIEUTIQUE \* : \_\_\_\_\_

TELEPHONE : \_\_\_\_\_

E-MAIL : \_\_\_\_\_

\* Si vous ne possédez pas de C.I.H., obligation de joindre une photo d'identité. (La photo n'est pas nécessaire pour les permis "journaliers" et "vacances")

## CHOIX DE LA CARTE DE PÊCHE (Renseignement obligatoire)

Veuillez reporter dans la colonne « Montant » le prix du permis désiré ainsi que le montant total de votre commande. Vous trouverez la panoplie des permis de pêche proposés, sur ce site internet dans la rubrique "Carte de pêche".

TYPES DE PERMIS		TARIFS	MONTANT
MAJEUR	Vous ne possédez pas d'autre permis de l'année en cours.	116,00 €	
	Vous possédez déjà un permis avec le timbre "CPMA Personne Majeure" (*)	78,80 €	
MINEUR	Vous ne possédez pas d'autre permis de l'année en cours.	35,50 €	
	Vous possédez déjà un permis avec le timbre "CPMA Personne Mineure" (*)	32,30 €	
DECOUVERTE Femme		36,00 €	
DECOUVERTE Enfant		7,00 €	
JOURNALIER	date de la journée de pêche / /2023	Vous ne possédez pas d'autre permis.	20,00 €
		Vous possédez déjà un permis "Majeur" (*)	16,10 €
VACANCES	date de la 1 <sup>ère</sup> journée de pêche / /2023	Vous ne possédez pas d'autre permis.	33,50 €
		Vous possédez déjà un permis "Majeur" (*)	20,00 €
AUTORISATION DE MISE A L'EAU	Cette autorisation, vous permet d'utiliser les mises à l'eau de l'association (1 par étang), attention le bénéficiaire s'engage à respecter le règlement intérieur	50,00 €	
AUTORISATION DE PASSAGE	La carte de pêche de l'association vaut autorisation de passage sur les routes forestières autorisées par l'O.N.F. (copie de la carte à poser sur le tableau de bord du véhicule).		
Forfait envoi courrier lettre prioritaire		1,50 €	
Forfait envoi en Recommandé avec accusé de réception (R1)		6,50 €	
MONTANT TOTAL			€

(\*) Joindre obligatoirement une photocopie de ce permis de pêche.

**Chèque à libeller en Euro à l'ordre de: A.A.P.M.A. "LA SARREBOURGEOISE"**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature :

Afin de traiter en tant voulu votre demande, ce bon doit impérativement nous parvenir au minimum 15 jours avant la date de pêche souhaitée (cachet de La Poste faisant foi). Aucune demande tardive ou incomplète ne sera traitée.

A la réception de votre courrier, l'association confirmera (par e-mail ou par téléphone) le traitement de votre commande.

Puis, votre commande vous sera envoyée (après encaissement du chèque de paiement), par courrier (en recommandé avec accusé de réception si choisi).

Pour l'envoi de plusieurs permis, merci de remplir un bon de commande par pêcheur.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification à ces données en vous adressant à l'association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique "La Sarrebourgeoise".

Je m'oppose à ce que mes données soient publiées ou transmises à des partenaires.